



Besoin d'aide pour votre déclaration de revenus ?

SUR RENDEZ-VOUS

Mercredi 20 avril et Vendredi 6 mai
de 14h à 16h30
à France Services, à St Symphorien-de-Lay

- Si vous avez opté pour la version papier, vous avez jusqu'au 19 mai pour établir votre déclaration.
- Si vous l'effectuez depuis votre espace en ligne, vous avez jusqu'au 31 mai.

France Services vous propose deux permanences assurées par des agents du service des Impôts de Roanne, qui pourront répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.